

Protocole d'accueil des élèves de l'école élémentaire de Jules Valles de Châteaubernard Pendant le temps scolaire et sur la période du 14 au 31 mai 2020

Vous trouverez ci-dessous le protocole mis en place à partir du jeudi 14 mai et valable jusqu'à fin mai, début juin en attendant de nouvelles directives.

A ce moment, nous reviendrons vers vous pour vous donner un nouveau protocole et faire un nouveau sondage si d'autres élèves veulent revenir à l'école.

Répartition des élèves

Les enfants seront répartis en classes par groupes de 10 élèves maximum. Chaque groupe sera pris en charge par son enseignant à raison de 2 jours consécutifs par semaine à partir du jeudi 14 mai.

Il n'y aura pas d'autres élèves inscrits jusqu'à la fin du mois de mai.

- Vous devez vous prononcer sur le retour de votre enfant avant le lundi 11 mai à 16h, en vous référant à l'organisation prévue par l'équipe enseignante (voir la liste des enfants et les jours concernés), par l'intermédiaire de la boîte mail de l'école (laposte.net).
- Compte tenu des contraintes d'organisation (fratries, enfants à besoins particuliers, lien avec l'école de la Combe des Dames, enfants de soignants, nombre de places possibles par classe...), vous comprendrez qu'aucun changement ne sera opéré d'ici le nouveau protocole de juin.

Continuité pédagogique et distanciel

Chaque enseignant continue à assurer la classe à distance via le blog de l'école tout en faisant classe à l'école.

Mr Lescanne continuera à effectuer le travail de direction le lundi en présentiel.

Accueil des élèves

Les enfants seront accueillis directement dans les conditions suivantes :

de 8h20 à 8h35 par la grille principale en suivant un cheminement marqué au sol. Un enseignant le dirige vers son bâtiment. **Aucun retard ne sera accepté.**

- Un seul parent devra accompagner son enfant afin de limiter le nombre d'accompagnateurs et donc le nombre de personnes présentes dans le parc. Il faudra veiller à vous espacer d'un mètre et porter un masque. (voir marquage au sol)
- Un seul enseignant gérant l'accueil à la grille, aucune conversation (non urgente) ne pourra être envisagée. Les échanges parents-enseignants se feront par la boîte mail)
- Chaque enfant devra avoir pris sa température avant de venir à l'école. **Si à l'arrivée, l'enfant semble fatigué ou malade, nous nous réservons le droit de le faire avec le thermomètre électronique de l'école.**

En cas de symptôme de toux ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et nous informer immédiatement par téléphone au 05 45 82 14 52. Nous comptons bien entendu sur la responsabilité de chacun afin de ne pas administrer à votre enfant de médicament pour faire tomber la fièvre avant de se rendre à l'école.

En cas de suspicion pendant le temps de classe, l'enfant sera écarté et masqué avant de prévenir ses parents et les services médicaux de l'Education Nationale.

- Les personnels procéderont de la même manière. En cas d'absence d'un enseignant, il ne sera peut-être pas remplacé et les élèves ne pourront pas être accueillis dans le cadre scolaire.
- Il sera interdit de rentrer dans la cour sans y avoir été invité. Il n'y aura pas de temps de récréation à l'accueil.

- Lors de l'entrée ou de la sortie des classes, les portes du couloir et de la classe seront maintenues ouvertes afin que seuls les enseignants la manipulent.
- Les portes battantes des toilettes seront ouvertes et les enfants seront envoyés aux toilettes individuellement avec un adulte à proximité pour s'assurer de l'application des gestes barrières et du lavage des mains.
- La cantine accueillera 2 services de 26 élèves maximum, (les maternelles déjeuneront dans leur bâtiment).
- Les enfants qui mangent à la maison devront revenir à 13h20 lavés et avec des vêtements propres et différents de ceux du matin.

Le lavage des mains aura lieu :

- à l'arrivée à l'école
- avant et après chaque passage aux toilettes
- avant et après le repas
- avant la sortie
- après que l'enfant a éternué ou toussé

Le lavage des mains est également préconisé en arrivant à son domicile.

Chaque classe aura un moment où le lavage des mains sera explicité.

Le temps de récréation :

Il y aura des récréations différées dans des espaces éloignés, le matin et l'après-midi en fonction des classes. Le matériel collectif sera interdit ainsi que les jeux tels que le basket, le football ou le ping-pong et tous les jouets de la maison.

- Chaque enfant devra être espacé d'un mètre pour rentrer en classe.
- Les adultes porteront un masque. Celui-ci n'est pas obligatoire pour les enfants saufs si les parents désirent en fournir un à leur enfant, mais il faudra lui expliquer comment il doit l'utiliser et qu'il comprenne qu'il ne faut pas le toucher en permanence. La Mairie a décidé d'offrir un masque à chaque enfant, distribué en classe.

La sortie :

Elle sera organisée de façon échelonnée de 15h50 à 16h10 dans l'ordre suivant :

- Classe de Mme Cordier
- Classe de Mmes Parcelier et Rathon
- Classe de Mme Pallat
- Classe de M Rousseau
- Classe de M Lescanne

Notez que les fratries seront remises ensemble aux familles, plutôt à la fin de la sortie.

- Les enfants non récupérés par leurs parents iront en garderie. Les horaires seront communiqués dans le protocole de la Mairie de Châteaubernard (site et affichage extérieur). Les garderies se dérouleront de préférence en extérieur.
- Les gestes barrières devront être réexpliqués par l'enseignant et appliqués.
- Les classes seront régulièrement aérées pendant la journée : temps de récréation du matin et de l'après-midi, pause méridienne.

Organisation des classes

- Chaque classe sera réaménagée. Les élèves seront espacés d'un mètre, dans chaque classe et lorsqu'ils devront circuler dans l'école.
- Le déplacement dans les classes sera explicité aux élèves pour l'entrée et la sortie de la salle, mais l'enfant n'aura pas à se déplacer pendant le temps de classe.

Matériel

- Pour des raisons sanitaires, tous les travaux, cahiers, livres utilisés pendant l'« école à distance » resteront à la maison.
Chaque enfant arrivera seulement avec sa trousse complète, qui restera en classe jusqu'à nouvel ordre (sauf demande particulière de l'enseignant), ceci pour limiter le va et vient entre l'école et la maison.
- Chaque élève portera une tenue et des chaussures fermées, permettant la pratique d'activités sportives, le changement ne s'effectuera pas à l'école.
- Si du matériel doit être fourni par l'école, il sera désinfecté et attribué à l'élève à la semaine ou jusqu'à la fin de l'année (exemple en CP : matériel de manipulation...).
- Merci de fournir des mouchoirs en papier jetables, une bouteille d'eau (pour éviter les allers-retours avec les sanitaires) et une serviette de table (si inscrit à la cantine).
- Il n'y aura pas d'échange ou de prêt de matériel entre les élèves.

Nous expliquerons aux enfants dès leur retour les modifications que nous allons apporter aux fonctionnements antérieurs à la fermeture des écoles. Mais afin d'être efficaces le plus rapidement possible, nous avons besoin de votre concours pour expliquer la situation aux enfants et nous aider dans la mise en place des nouveaux modes de fonctionnement et les gestes barrières. Nous vous remercions donc de préparer ce retour avec eux.

Afin d'éviter que vous imprimiez ce document, nous vous demandons de bien vouloir compléter (ou recopier) et signer le bon suivant, pour attester que vous avez pris connaissance de ce protocole.

Ce « bon » doit nous être retourné signé avant lundi 11 mai à 16h soit par mail ou dans la boîte aux lettres de l'école (27 rue des Quillettes).

Attention, sans accord écrit de votre part, nous ne pourrions accepter votre enfant à l'école.

De même, un enfant qui ne respecterait pas VOLONTAIREMENT les gestes barrières, devra dès lors suivre l'enseignement à distance, à son domicile.

Ce protocole s'applique sur le temps scolaire. Nous vous rappelons que les enseignants ne seraient être responsables ni des temps périscolaires, ni de l'entretien et de la désinfection des locaux, cet aspect-là dépend de la collectivité.

Signature du directeur de l'école

Signature de la
collectivité

Groupe A (lundi et mardi) : 18, 19, 28, 29 mai ; 4, 5, 11, 12, 18, 19, 25, 26 juin ; 2, 3 juillet

Groupe B (jeudi et vendredi) : 14, 15, 25, 26 mai ; 2, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 29, 30 juin

Je soussigné.e _____

(nom et prénom du responsable de l'enfant), père-mère-responsable légal de l'enfant :

_____ en classe de _____

déclare avoir pris connaissance du protocole d'accueil de l'école Jules Vallès pour la période du 12 au 31 mai 2020 et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.

Il sera présent aux jours indiqués dans la liste communiquée.

Numéro de téléphone mis à jour : _____

Date : _____ Signature : _____